

LA PETITE GAZETTE



JUILLET 2010

SOMMAIRE

Municipalités du Canton : Informations diverses p.1

- 🔗 Issigeac
- 🔗 Saint-Cernin-de-Labarde
- 🔗 Boisse
- 🔗 Plaisance
- 🔗 Conne-de-Labarde
- 🔗 Monsaguel
- 🔗 Bouniagues
- 🔗 Colombier
- 🔗 Saint-Aubin-de-Lanquais
- 🔗 Montaut

Informations du canton p.11

- 🔗 Service de garde des Pharmacies JUILLET/AOUT 2010
- 🔗 La Petite Gazette : Dépôt des articles
- 🔗 Service de garde des Medecins
- 🔗 Dechetterie d'Issigeac : Horaires d'été
- 🔗 Agrafage de la Petite Gazette
- 🔗 Permanences Daniel Garrigue
- 🔗 Paroisse Saint-Martin-des-Vignes

Associations et Manifestations du canton p.12

- 🔗 Commission Agricole
- 🔗 Boisse
- 🔗 Association « Les Amis de l'Eglise »
- 🔗 Fédération Régionale des Syndicats Caprins « 1^{ère} Fête de la Chèvre »
- 🔗 Monmadalès
- 🔗 Colombier
- 🔗 Saint-Cernin-de-Labarde
- 🔗 Société de Chasse Boisse
- 🔗 Aînés Ruraux
- 🔗 Plaisance
- 🔗 Bouniagues
- 🔗 Union Athlétique Issigeacoise - Rugby
- 🔗 Conne-de-Labarde

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme p.18

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL



Chers concitoyens,

Enfin les beaux jours s'installent, voilà l'été ! Durant cette période de vacances scolaires et de congés annuels, je vous souhaite de passer d'agréables moments en famille. C'est l'occasion de se reposer, de se ressourcer mais aussi de prendre du bon temps. Cette année encore, les manifestations culturelles et festives de juillet et août seront nombreuses à Issigeac: Bodéga de l'U.A.I. en soirée le mardi 13 juillet, Foire aux Paniers et à la Vannerie le dimanche 18 juillet, 1ère Fête de la Chèvre le samedi 31 juillet, Foire à la Brocante et aux Antiquités le samedi 7 août et le dimanche 8 août, Médiévales le dimanche 22 août, marchés gourmands du jeudi soir, expositions à l'Office de Tourisme...

L'été, l'accroissement de la population n'est pas sans poser des difficultés de cohabitation. Les rues, les parkings ne sont malheureusement pas dimensionnés pour cette affluence. C'est pourquoi je fais appel au civisme et à la tolérance de chacune et chacun d'entre vous pour adopter des comportements respectueux des uns et des autres.

Je rappelle que le centre bourg va devenir, dès la mise en place des panneaux de signalisation début juillet, une zone de rencontre où les piétons et les cyclistes seront prioritaires ; la vitesse des véhicules étant limitée à 20 km/h.

Le Conseil Municipal a programmé des travaux pour aménager les parkings route de Bergerac et des chemins piétonniers pour accéder au centre bourg en toute sécurité. Leur réalisation ne dépend plus que de l'obtention des financements nécessaires.

Le Conseil Général vient d'effectuer d'importants travaux de voirie qui devenaient urgents: départementale R14 entre la limite du Lot et Garonne et Issigeac ainsi que la départementale R23 sur la commune de Saint Léon d'Issigeac.

Des élections municipales partielles ont eu lieu sur la commune de Saint Aubin de Lanquais. Je félicite les deux nouveaux conseillers municipaux : Nora Zonato et Patrick Legrand pour leur élection ainsi que Moïse Labonne qui passe des responsabilités de 1^{er} adjoint aux fonctions de Maire. Je souhaite également un bon rétablissement à Yves Marécaux qui a choisi de mettre fin à son mandat de maire pour des raisons personnelles et je tiens à le remercier pour son dévouement dont il a toujours fait preuve au service de la collectivité.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été à tous, de bonnes vacances pour les uns ainsi qu'une saison touristique active pour les acteurs économiques.

Au mois prochain,

Jean-Claude CASTAGNER

ETAT-CIVIL

*NAISSANCES :

-Elsa Gabrielle CHANSARD est née le 09 juin 2010 à Bergerac. Félicitations à ses heureux parents Jean-Luc et Marie-Noëlle domiciliés à « La Grangette ».

-Irina Kristal GAUTHIER FOURNIER est née le 08 juin 2010 à Bergerac. Félicitations à ses heureux parents, David GAUTHIER FOURNIER et Céline SAINT-AMAND, sa sœur Océanne ainsi qu'aux grands parents Bernard et Annie GAUTHIER FOURNIER.

*DECES : - Huguette GAGNAIRE veuve ROUCHEYROLLE est décédée le 25 avril 2010 à Bergerac à l'âge de 79 ans. Elle était domiciliée à la Maison de Retraite Yvan Roque.

- Nella JABLONSKA veuve BARRY est décédée à Bergerac le 12 mai 2010 à l'âge de 86 ans. Elle était domiciliée à la Maison de Retraite Yvan Roque.

- Ginette MALLET veuve GRARD est décédée le 17 mai 2010 à Issigeac à l'âge de 91 ans. Elle était domiciliée à la Maison de Retraite Yvan Roque.

- Albert AMOUROUX est décédé le 29 mai 2010 à l'âge de 71 ans à Villenave d'Ornon.

- Emile BEAU est décédé le 15 juin 2010 à son domicile d'Issigeac à l'âge de 92 ans.

-Béatrice DUFFOURC (famille ARPHEL) est décédée à Prigonrieux le 17 juin 2010 à l'âge de 43 ans. Elle a été inhumée au cimetière d'Issigeac le 21 juin 2010.

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€.

S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

DP 10 S0024 : LIMOUSIN M : abri de jardin et clôture

DP 10 S 0025 : LANSADE JP : abri de jardin

DP 10 S0026 : SCI BMS MEUNIER : restauration mur, piscine et abri

DP 10 S0027 : DROUET : Clôture

PC 10 S0006 : SCI BMS MEUNIER : restauration mur, piscine et abri.

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

↳ **Mardi** : ↳ de 14h00 à 18h00.

↳ **Mercredi** :

↳ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

↳ **Jeudi** : ↳ de 14h00 à 18h00.

↳ **Vendredi** : ↳ de 13h30 à 17h30.

↳ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
↳ de 10h00 à 12h00

TARIFS

↳ adultes-----7.00 euros

↳ vacanciers-----4.00 euros

↳ enfants-----Gratuit

↳ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :

↳ « Camping Atlantic » ; Ariel Kenig

↳ « La force du père » Raoul Mille

↳ « Quitter le monde » ; Douglas Kennedy

↳ « Le secret de ma mère » ; Emmanuelle de Boysson

Albums des Tout Petits :

↳ « T'choupi est en colère »

↳ « Odilon le Grillon » ; Antoon Krings

↳ « Tous à l'eau » ; Antonin Poirée

↳ « Pirouette cacahouète » ; Isabelle Carrier

Littérature Jeunesse

↳ « A plus, Choupi-Trognon » ; Louise Rennison

↳ « L'arbre d'ici » ; Chaim Potok

↳ « Baskets et Canasta » ; Christian Neels

↳ « Bleu comme la nuit » ; Isabelle Delpuech

BIENVENUE

* **BIO ET TERROIR** : Bienvenue à Christine, nouvelle propriétaire de la Biocoop, qui vous accueille du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 (sauf le mercredi) et le dimanche de 9h à 13h. Des produits biologiques et écologiques pour l'alimentation, la beauté, l'hygiène et l'entretien de la maison. Vous pouvez la contacter au 05.53.57.28.11 ou bioetterroir@gmail.com

INFORMATION MUNICIPALE

* **14 JUILLET** : La Municipalité d'Issigeac invite tous les habitants au vin d'honneur qui sera servi à la salle des fêtes à partir de 12 heures, à l'occasion des festivités du 14 juillet.

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ **BIBLIOTHEQUE**- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ **CANTINE école** : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ **CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC**
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ **CENTRE MEDICO DENTAIRE** :
☎ 05.53.58.71.33
- ☞ **Commission Cantonale Agricole**
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**
ISSIGEACOIS ☞ ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ **DECHETTERIE** : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ **ÉCOLE** Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ **GENDARMERIE** : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS** :
☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à
ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise
CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
☞ M. ADELARDE - à BOUNIAGUES
☎ 05.53.23.35.72
- ☞ **KINESITHERAPEUTES** :
☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74
☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues)
☎ 05 53 22 89 05
- ☞ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.32
☞ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi
de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☞ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE** :
☞ ☎ 05.53.74.64.00

☞ **OFFICE DU TOURISME** :

☎ 05.53.58.79.62

☞ **PEDICURE-PODOLOGUE**:

☞ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☞ **POMPIERS** : ☎ 18

☞ **PRESBYTERE D'EYMET**: ☎ 05.53.23.82.10

☞ **S.A.U.R** à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ **S.I.A.S** : AIDES MENAGERES - REPAS A
DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU

VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☞ **SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE**
D'ISSIGEAC (SVS): ☞ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ **VETERINAIRE** :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ **CARS BLEUS** (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ **TAXI** Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou
06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ **ASSISTANTE SOCIALE** :

☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur
rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec
son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**

☎ 05.53.57.19.63

☞ **M.S.A** : Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00.

NOMMER, NUMEROTER LES RUES D'ISSIGEAC

Une longue histoire qui se fait pour faciliter le travail :

- des secours (pompiers, SAMU, médecins remplaçants, infirmières...)
- des facteurs, des livreurs, des visiteurs,
- des nouveaux arrivants qui pourront donner une « vraie adresse » à leurs proches.

METHODOLOGIE APPLIQUEE

Dénomination

- conservation des noms existants (plaques déjà en place)
- pas d'utilisation du nom de nos contemporains
- choix de personnages qui ont marqué la vie du village ou son histoire.
- confirmation des noms déjà repérés pour certains lieux.

Ainsi, vous découvrirez les :

-Rues : de la saucisse, Tabatou, Raymond Barrière, Simone Grignon, Jean Chèvre, de Beauvau, St Cibar, du Doyen Amblard, Sédius, Bertrand de Pouget, Clovis, de la Paix, du Mercadil, du Moulin, Tour de Ville.

-Passages : des Sorcières, de la Paix, de la Baleine, de l'Hôtel Caunière.

-Chemins : du Lavoir, du Carreyrou, des Ecoliers, du Capitaine.

-Places : du Doyen Amblard, du Château, de la Baleine.

Numérotation

*Dans le village - Tour de Ville - Place de la Capelle :

- du Nord vers le Sud
- Impair à gauche - Pair à droite
- Un numéro attribué par porte d'entrée ou de garage. (Objectif : éviter les bis ou les ter en cas de division parcellaire lors de la transformation ou de ventes immobilières).

*La Loge du Prévot :

La nomination des rues, allées ou chemins ainsi que la numérotation répondront aux mêmes règles que celles appliquées dans le village.

*Extérieurs : Routes de Bergerac, Eymet, Castillonnès, Villeréal, Beaumont, St Aubin de Languais du Vignoble :

- Utilisation du système métrique prévu
- Travail à faire dans un second temps.

FIXATION DES NUMEROS

- Chacun d'entre vous sera invité à prioriser le numéro qui correspond à celui de son entrée principale et sa boîte aux lettres actuelle (cas où l'immeuble se verrait attribué plusieurs possibilités de numéros).
- Uniformisation des supports de numéros pour l'ensemble du village.

INFORMATIONS AUX HABITANTS

(Vous munir de votre numéro de parcelle cadastrale)

-Réunions publiques : Mardi 20 juillet 2010 à 19h30 à la Salle des Fêtes.

-Consultation des documents en Mairie : * Salle du Conseil de 10h00 à 12h00
* Lundis : 05 - 12 - 19 et 26 juillet.
* Mercredis : 07, 21 et 28 juillet.

ARRÊTÉ PORTANT RÉVISION
DE LA ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER DE LA COMMUNE
D'ISSIGEAC

Le Maire d'Issigeac,

Vu le code de l'urbanisme, notamment l'article L126-1,

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L 642-1 à L 642-7

Vu le code de l'environnement notamment les articles L341-1 et suivants,

Vu le Code de l'expropriation notamment les articles R11-4 à R11-14,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, départements, régions et l'Etat et notamment ses articles 70 à 72, donnant la possibilité d'instituer des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager,

Vu le décret n°84-304 du 25 avril 1984 modifié relatif aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

VU la loi n°93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages, complétant l'intitulé des ZPPAU par « paysager » qui deviennent Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager,

Vu l'arrêté du Préfet de Région en date du 02 mai 1994 portant création de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager de la commune d'Issigeac,

Vu le décret n°99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux,

Vu le décret n°2007-487 du 30 mars 2007, relatif aux monuments historiques et zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP),

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Issigeac, en date du 25 juin 2009, décidant la mise à l'étude de la révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager,

Vu l'arrêté préfectoral n°091467 en date du 26 août 2009, soumettant à enquête publique le projet de révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager dont le dossier comprend un rapport de présentation, un règlement ainsi qu'un document graphique faisant apparaître les limites de la zone,

Vu le rapport et les conclusions de Monsieur Christian BORDENAVE, commissaire enquêteur, désigné par l'arrêté préfectoral précité, pour suivre l'enquête publique, faisant expressément état d'un avis favorable à la création de la ZPPAUP, en date du 12 novembre 2009,

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Issigeac en date du 03 novembre 2008 approuvant la la Carte Communale de la commune d'Issigeac,

Vu l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites en date du 18 février 2010

Vu l'avis du Préfet de la Dordogne en date du 26 mars 2010,

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Issigeac en date du 25 mai 2010 adoptant le projet de révision définitif.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de la commune d'Issigeac est révisé.

Article 2 : Le dossier constitué d'un rapport de présentation, d'un règlement et de documents graphiques, est consultable à la Mairie d'Issigeac, ainsi qu'à la Préfecture de la Dordogne (Direction de la Coordination Interministérielle - Mission Environnement et Agriculture) et au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Article 3 : Les dispositions de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager révisée représentent une servitude d'utilité publique et seront annexées à la carte Communale, conformément à l'article L126-1 du Code de l'Urbanisme.

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé à Madame le Préfet de la Dordogne ainsi qu'aux services de l'Etat suivants :

- Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication.
- Monsieur le Directeur régional des Affaires Culturelles.
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Dordogne.
- Monsieur le Chef du service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Issigeac, le 03 juin 2010.

Le Maire,



Jean-Claude CASTAGNER
Maire, Conseiller Général d'Issigeac
(24 560)

Certifié exécutoire le 08 JUIN 2010
Le Maire

POUR le Maire ;
L'Adjoint Délégué

SOUS PRÉFECTURE BERGÈRE
04 JUIN 2010
ARRIVÉE



Francine MERTIS

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert

les jeudis et vendredis matin de 9H00 à 12h30 et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11H00.

Tél : 05.53.24.36.80. / Fax : 05.53.22.47.08

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 9h00 à 12h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Jeudi : 13h00 à 16h00

Vendredi : 13h00 à 15h00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les Jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la Mairie avec le Livret de Famille et une pièce d'identité.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : REUNION D'INFORMATION

La loi sur l'eau impose aux communes de prendre en charge avant le 31/12/2012 le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif (ANC)

Le diagnostic des installations existantes va bientôt commencer sur la commune de SAINT CERNIN.

Afin de vous expliquer la démarche et de répondre à vos questions une

REUNION D'INFORMATION

destinée à l'ensemble des usagers aura lieu le

**VENDREDI 9 JUILLET à 18 H 30
à la SALLE DES FETES,**

en présence du Président de la Communauté de Communes M. Legal et de Melle Bourchenin Technicienne ANC.

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE : Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08

Mail : commune.de.boisse@orange.fr

ETAT-CIVIL

Décès de Monsieur Alain LESPINASSE, le 9 mai 2010 à Bergerac, à l'âge de 64 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

-Repas communal :

Le repas aura lieu le dimanche 11 juillet. Rendez-vous à partir de midi à la salle des fêtes.

N'oubliez pas vos couverts...

Pour une meilleure organisation, merci de signaler votre présence à ce rendez-vous annuel, soit en appelant la Mairie, soit en vous rapprochant de vos élus.

- Démission de Monsieur Jean-Pierre DESVERGNES du Conseil Municipal.



PERMANENCES MAIRIE JUILLET

En raison des congés annuels de la secrétaire du 14 Juillet au 27 Juillet inclus, Mme le Maire assurera uniquement les permanences suivantes : vendredi 16 Juillet, vendredi 23 Juillet et mardi 27 juillet de 9 heures à 11 heures.

14 JUILLET

Le traditionnel vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes de PLAISANCE à partir de 17 Heures. A cette occasion, pour honorer la mémoire de M. Jean PITOU ancien maire de PLAISANCE, une plaque commémorative sera dévoilée, la Salle des Fêtes sera désormais baptisée « ESPACE Jean PITOU - Maire Honoraire de PLAISANCE 1989 - 2008 ». Nous vous attendons nombreux.

NOUVEAUTE : SITE INTERNET

www.plaisance24.com

Le site internet de la Commune est en ligne : www.plaisance24.com soyez curieux et venez le visiter...

Si vous êtes professionnels ou artistes et que vous voulez vous faire connaître, contactez nous à l'adresse suivante : nadtai@orange.fr

Donnez vos coordonnées ainsi qu'un descriptif succinct de votre activité.

ETAT-CIVIL

M. Georges ROIRON est décédé le 18 Juin 2010, Il était domicilié à « La Pougé ». Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

CONTROLE REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Des agents commissionnés et assermentés de la Trésorerie Générale, chargés du contrôle de la redevance audiovisuelle vont procéder dans les semaines à venir à une opération de contrôle sur place portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants de PLAISANCE. La liste des agents habilités peut être consultée à la Mairie.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Melle GENSAC et M. UPHAM Sean, nouveaux locataires au logement communal de l'ancienne école de Falgueyrat. M. UPHAM est artisan plâtrier récemment installé. Vous pouvez le contacter au 06.74.52.95.74 ou 05.47.66.81.11.

CONNE-DE-LABARDE

ETAT CIVIL

*Naissance : Nathan ROCHA a vu le jour le 2 juin. Bienvenue à ce nouveau petit habitant et félicitations aux parents.

*Décès : Monsieur Pietro CONSOLI, demeurant Soulbarède est décédé le 11 juin à l'âge de 86 ans. Toutes nos condoléances à sa famille.

CESSATION D'ACTIVITE

Une association de notre commune ayant cessé son activité, sa structure peut être reprise pour toute autre activité. Les personnes intéressées doivent se faire connaître à la Mairie.

MONSAGUEL

INFORMATION MUNICIPALE

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE : A Monsaguel, Sandra est disponible pour accueillir vos enfants. Vous pouvez la contacter au 05.53.58.89.73 ou au 06.73.53.24.01

BOUNIAGUES

REPertoire

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La Poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot

tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes :

M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou

06.76.82.89.76

INFORMATION MUNICIPALE

Fleurissement du bourg

Des vols et des dégradations sont commis tous les ans au niveau du fleurissement du bourg de Bouniagues; ces actes sont intolérables et relèvent d'infractions

Ces actes sont d'autant plus méprisables que les fleurs sont achetées par la municipalité et que des bénévoles prennent du temps pour les arroser et pour décorer notre village.

Il n'est pas acceptable que nos administrés paient pour les malveillances de quelques irresponsables!

Nous comptons sur la compréhension de tous.

COLOMBIER

NOS DECHETS

Il semble que COLOMBIER ne trie pas correctement ses déchets. En effet, il est important de rappeler que les sacs jaunes sont là pour recueillir les journaux sans leur film protecteur. Les feuilles ou les papiers sales ou froissés ne sont pas acceptés, les barquettes alimentaires non plus. Impérativement ces sacs sont réservés aux papiers, cartons et journaux, magazines. Bouteilles et flacons en plastique. Boîtes et emballages en métal : Nous devons être tous vigilants et citoyens afin que le coût de la collecte des déchets ne soit pas répercuté sur TOUS.

Monsieur le Maire chargé de ce Service au sein de la Communauté serait très fier que nous donnions l'exemple, c'est assez facile de lui faire plaisir et se discipliner un peu...

Il existe des composteurs à 15 euros vendus par le SMBGD. Renseignements en mairie mais on peut aussi fabriquer le sien pourvu que l'on ait un Jardin et c'est le cas pour la majorité d'entre nous. Monsieur le Maire vous remercie par avance de prendre en compte ces informations afin de les appliquer le mieux possible

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

ELECTIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES

Suite à l'élection municipale complémentaire du 20 juin 2010 deux nouveaux élus ont rejoint le conseil municipal : Nora ZONATO et Patrick LEGRAND. Ils vous remercient de la confiance que vous leur avez accordée. Nous vous rappelons que l'ensemble des élus de la commune est à votre disposition.

CHIENS ERRANTS

Les propriétaires de chiens sont tenus de surveiller leurs compagnons car des plaintes sont régulièrement déposées en mairie pour éventrations de sacs poubelles, traversées de routes gênantes.... Pensez à vos animaux : ils peuvent se mettre en danger et mettre en danger autrui.

Nous vous rappelons que la détention des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont soumis à la délivrance d'un permis de détention. Renseignements sur le site de la Préfecture de la Dordogne ou auprès de la mairie.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

*Recensement militaire : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

*Horaires d'ouverture de l'agence postale :

L'AGENCE POSTALE (tél : 05.53.22.84.98) est dorénavant transférée à la Mairie (route de Mouleydier).

Vous y trouverez également le dépôt de pain, les journaux Sud Ouest et Démocrate.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h

*Sacs jaunes : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

DEPOT DE VERRE SITUE SUR LE PARKING DU CIMETIERE

Nous constatons avec regret que ce dépôt est souillé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de déposer le verre à l'intérieur des caissons. Il est interdit de laisser sur ce lieu d'autres déchets tels que sacs noirs, sacs jaunes,....

Nous vous demandons de faire preuve d'un peu de civisme et de laisser cet endroit propre après votre passage.

MONTAUT

INFORMATION MUNICIPALE

RAPPEL : Les personnes mettant à la location des meublés de tourisme sont tenues d'en faire la déclaration en Mairie avant le 15 juillet prochain.

Les déclarations sont téléchargeables sur Internet ou peuvent être récupérées en Mairie.

INFORMATIONS DU CANTON

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) JUILLET/AOUT 2010

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

JUILLET:	☒ Du 03 au 09 juillet	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 10 au 16 juillet (14 juillet inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 17 au 23 juillet	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 24 au 30 juillet	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 31 juillet au 06 août	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
AOUT:	☒ Du 07 au 13 août	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 14 au 20 août (15 août inclus)	☞ HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☒ Du 21 au 27 août	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 28 août au 03 septembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04

LA PETITE GAZETTE : DEPOT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois d'**AOUT 2010** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 27 JUILLET 2010** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de SEPTEMBRE 2010.

DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'ETE

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.
Tél/Fax : 05.53.73.34.46

ETE : 1er avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le **MEDECIN DE GARDE**, un seul numéro à composer : le **15**.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :

MARDI 03 AOUT 2010

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PERMANENCES DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	12 JUILLET
11H00	ISSIGEAC

Tel : 05.53.27.65.35

Fax : 05.53.58.22.31

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

JUILLET 2010	
<u>Samedi 03 juillet</u> - 18h00 - Sigoulès	<u>Dimanche 18 juillet</u> - 09h30 - St Léon d'Issigeac
<u>Dimanche 04 juillet</u> - 09h30 - St Aubin de Lanquais	- 10h00 - Sigoulès
- 11h15 - Eymet	- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 10 juillet</u> - 18h00 - Cunèges	<u>Jeudi 22 juillet</u> - Sainte Marie Madeleine
	- 18h00 - Cogulot
<u>Dimanche 11 juillet</u> - 09h30 - Faux	<u>Samedi 24 juillet</u> - 18h00 - Thénac
- 11h15 - Eymet	<u>Dimanche 25 juillet</u> - 10h30 - Bouniagues
<u>Samedi 17 juillet</u> - 18h00 - Rouffignac de Sigoulès	- 11h15 - Eymet
	<u>Samedi 31 juillet</u> - 18h00 - Sigoulès

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

COMMISSION AGRICOLE

SOIREE INSTALLATION

Une soirée installation a été organisée le 18 juin, dans le parc du château d'Issigeac, par la commission des structures et le comice agricole du canton d'Issigeac, réunissant jeunes du canton et bénévoles des deux structures.

Suite à l'état des lieux agricoles du canton, réalisé par la commission des structures, réélue depuis peu, les jeunes en projet d'installation ou installés récemment ont été répertoriés, et invités à cette soirée conviviale offerte par le comice agricole d'Issigeac.

Notre canton a des exploitations de taille plus importante que la moyenne du département, et qui sont d'autant plus difficiles à transmettre, vu les difficultés conjoncturelles actuelles.

Certains de nos villages n'ont plus qu'un seul jeune agriculteur en perspective, il est important de les soutenir au niveau local, l'isolement ne doit pas être une contrainte supplémentaire dans leur projet,

La commission des structures d'Issigeac fonctionne bien sur le plan humain, avec tous les syndicats représentés et solidaires, mais les bonnes volontés se heurtent aux problèmes administratifs, de non communication des projets d'installation sur le territoire, et d'absence de publicité des autorisations d'exploiter.

Beaucoup d'agriculteurs sont proches de la retraite, il serait temps que les différentes instances communiquent, afin d'aider plus efficacement les porteurs de projet, qui vont assurer la pérennité de nos territoires, et l'alimentation de nos enfants.

La coordonatrice, de la commission cantonale, Brigitte BOLZE



BOISSE

MARCHE A LA FERME

Mardi 27 Juillet 2010 à partir de 19h
Marché à la ferme au domaine du Petit Batou
Restauration et animation musicale

ASSOCIATION

« LES AMIS DE L'ÉGLISE »

Les amis de l'église d'Issigeac - "Autour de la Saint Félicien". Merci à tous...C'est dans une ambiance conviviale et champêtre, que plus de 90 convives nous ont rejoints à l'occasion de notre manifestation « Autour de la Saint Félicien », le samedi 5 juin dernier. La recette et les dons viendront compléter les fonds récoltés après la conférence de M. Manœuvre, pour la restauration du Christ en croix. Nous tenons à remercier l'horticulteur issigeacois Richard Monchany pour ses fleurs et son prêt de parasols, qui a permis à bon nombre de personnes, d'assister à la messe célébrée sur le parvis de l'église, à l'abri du soleil. Merci au maire accompagné de son épouse pour sa présence au repas. De chaleureux remerciements aux employés municipaux pour le montage et démontage du chapiteau et plus particulièrement pour leur aide à la mise en protection du Chemin de Croix de l'église, jusqu'alors mal entreposé. Enfin, merci aux bénévoles des amis de l'église qui nous ont aidés à la préparation de la journée, à l'Office de Tourisme, et à la chorale de Monsac pour sa sympathique prestation. Bon été à tous, rendez-vous aux Journées du patrimoine, le samedi 18 septembre prochain.

Tél : 06 70 24 25 50

site Internet : www.issigeac-eglise.com

mail : contcat@issigeac-eglise.com

MONMADALES

RECITAL

DIMANCHE 18 JUILLET 2010 à 16H30
JARDINS D'ÉTÉ EN PERIGORD
en l'ÉGLISE DE MONMADALES

Récital lyrique de Lydia PONTE mezzo soprano
& Sharon HELLER soprano.

Libre participation. Nous vous espérons nombreux pour cet événement qui fera vivre notre belle église de MONMADALES

FEDERATION REGIONALE DES SYNDICATS CAPRINS

1^{ère} FETE DE LA CHEVRE A ISSIGEAC

sur l'emplacement de l'ancien camping
le samedi 31 juillet 2010 dès 10 h
organisée par la fédération régionale des syndicats



Vous pourrez au cours de cette journée:

Déguster le lait, les fromages et la viande de cabri

Découvrir les différentes races de chèvres, admirer les œuvres de différents artistes (sculptures, peintures etc),

Découvrir les métiers qui gravitent autour de l'élevage de chèvre (parage d'onglons, échographie, sélection génétique, alimentation),

Essayer la traite à la main, découvrir la route du fromage, du producteur au transformateur.

Les enfants ne seront pas oubliés et ils pourront faire des balades en carriole tractée par une chèvre, participer à un concours de dessin, écouter des contes ("la chèvre de Mr Seguin" entre autres), s'amuser sur une structure gonflable.

A midi on pourra se restaurer en dégustant des grillades de cabri, chipolatas, frites et fromages de chèvres.

Le soir, repas champêtre sous chapiteau animé par la banda BODEGA.

Jean BAROU
co-organisateur

COLOMBIER

SOIREE DU 19 JUIN

Le samedi 19 Juin nous avons partagé une soirée grillade avec les bénévoles, les animateurs, et les sponsors de la brocante .Très bonne soirée : Après l'effort et le surmenage : Réconfort et tranquillité avec diaporama de nos exploits en toute amitié et dans la gaîté....

MARCHÉ NOCTURNE 06 AOUT

Dans le cadre de la SAISON DE COLOMBIER, nous vous rappelons le Marché nocturne du 6 Aout à 18 heures dans la cour de l'école de LABADIE. Comme chaque année les produits du terroir pour satisfaire tous les gourmets gourmands. Tables et Bancs seront disposés pour consommer sur place en toute convivialité...Nous avons aussi invité le BEAU TEMPS....

CONCERT DU 13 JUIN

Le dimanche 13 Juin, nous avons eu la chance d'accueillir le trio GLINKA dans notre église de COLOMBIER: superbe lieu sur tous les plans puisque la parfaite acoustique permet à la Harpe de nous redonner chaque note avec pureté ; 60 Personnes sont venues partager cet agréable moment. : Le trio fut bissé et c'est le public qui choisit le Morceau d'un compositeur TAIWANAIIS particulièrement apprécié. Le violoniste transforma par un petit tour de magie musicienne son instrument pour lui donner des sonorités asiatiques, délicieuse évation.

SAINT CERNIN DE LABARDE

DIMANCHE 18 JUILLET : PIQUE-NIQUE DES 2 LABARDES

dimanche 18 juillet à midi : PIQUE-NIQUE DES 2 LABARDES organisé par le comité de St Cernin et l'amicale de Conne, ils vous convient à un pique nique, où chacun viendra partager son panier en famille (apéritif et café offerts).

MARCHE « GOURMAND »

vendredi 20 aout: à partir de 20h, vous pourrez venir acheter ou déguster sur place nos produits locaux, le tout dans une ambiance musicale.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 86 72 33 65 ou par mail à comitestcernindelabarde@hotmail.fr

23, 24 ET 25 JUILLET : FETE DE L'ETE

*Vendredi 23 à 20h30 : concert en l'église de St Cernin "La France et l'Espagne; rencontre en airs d'opéra". L'occasion à chacun de revisiter airs d'opéra et poésies dans un cadre qui nous est cher.

*Samedi 24 à partir de 19h: apéritif autour de la buvette du comité des fêtes suivi d'un grand repas champêtre (apporter son couvert, réservations 05 53 63 98 11). La soirée se poursuivra par un grand bal gratuit.

*Dimanche 25: Vous pourrez venir dès le matin dans le bourg de St Cernin profiter d'un vide grenier qui se déroulera jusqu'en fin d'après midi (pour venir tenir un emplacement : 06 86 72 33 65).

La journée commence à 9H par une randonnée pédestre à travers les chemins de notre village. De retour vers 11h sur la place du village, le comité vous propose un apéritif gratuit à l'ombre du noyer et de la buvette.

L'après midi à partir de 15h, concours de pétanque en doublette jeux et animations.

La soirée commence vers 19h 30 autour d'un grand barbecue, frites, crèmes glacées...elle se poursuivra par un bal gratuit et également par le feu d'artifice offert par le comité des fêtes.

SOCIETE DE CHASSE BOISSE

REPAS DE CHASSE LE 14 JUILLET à 12h00

Au menu : Kir, Terrine de Chevreuil, Salade composée, Civet de Chevreuil, Grillade de chevreuil avec son légume, Fromage, Dessert, café, Vin compris. N'OUBLIEZ PAS VOTRE COUVERT !!!!!!!!

Prix : 17 € (Enfant gratuit)

Réservations jusqu'au 11 juillet 2010 au 05.53.58.75.06 ou 06.86.90.28.37

AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois

De JUIN 2010

*Information : de juin à fin septembre belote à la mêlée salle l'Oustal tous les mardis et mercredis

*Mercredi 2 juin 2010 : La journée inter clubs de la belote à Monsaguel, le tournoi de belote où 40 équipes (10 équipes par club) se sont affrontées. La belote s'est déroulée en 3 parties de 15 donnes avec la victoire du Club de St Sabine (41 155 pts) suivie du Club de Villeréal (avec 38 922 pts), Issigeac (avec 38 004 pts), et Beaumont (avec 37 233 pts). Le classement individuel des clubs, Issigeac : Mr et Mme Chimbaud 4762 points. Ste Sabine : Mme Pitou Lucienne Mme Boisseau Odile 4607 points. Villeréal : Mme Py Henriette Mr Aumarot 4577 points. Beaumont : Mr Simon Denis Mr Roques Jean 4494 points.

90 personnes ont pris place pour le repas préparé par Benoît ainsi que Serge, Marie Rose, Colette. Un repas très apprécié.

L'après-midi : remise des coupes et un lot pour tous les participants. Des fleurs ont été offertes à notre doyenne de la belote présente, Madame Avezou Denise, pour ses 90 printemps, par les membres du bureau.

La journée s'est déroulée dans une ambiance amicale et conviviale

Le Président remercie chaleureusement tous les participants et bénévoles pour cette journée et vous dit à l'année prochaine

*Du 7 au 13 juin : La découverte de la Côte d'Emeraude, les merveilles de la Bretagne : 50 personnes ont pris part à notre séjour en Bretagne. Tout le monde est ravi et a gardé un bon souvenir. L'apéritif, le Champagne et un gâteau anniversaire ont été offerts par Découverte des Provinces de France et du Manoir de la Vicomté, en l'honneur du président René Lindmann ainsi qu'à Jacques Rubin et Maria Masson pour leurs 80 printemps. Le Président remercie l'ensemble des participants ainsi que les chauffeurs Michel et Gaby pour leur gentillesse et leur courtoisie. Merci encore et à l'année prochaine.

Activités à venir

*Mardi 06 juillet 2010: salle des fêtes de Monsaguel repas annuel de battage.

Une journée d'information et de détente dont le déroulement sera le suivant:

A 11 heures réunion d'information sur les services d'aide à domicile par un représentant du SIAS, MSA et du Crédit Agricole.

12 heures 30 repas servi par les bénévoles du club.

A 15 heures départ en car pour la visite du domaine de Barbe à Badefols avec dégustation.

2 cars sont à votre disposition. Prix de la journée 18 euros (chèque à l'ordre des Aînés Ruraux). Apporter vos couverts.

Inscription avant le 3 juillet 2010 au tel. 05 53 58 70 83 ou 05 53 61 11 54

*Dimanche 11 juillet : Vierge Evasion vous propose la Grande fête de la Battère à Mazerolles. Animée par l'humoriste René Casenave.

Départ Issigeac à 5 h 45

9h30 : Casse croûte béarnais. 11h00 : Battère avec vieilles batteuses, visite du musée. 12 h 30 : dégustation de Jurançon et apéritif. 13h00 : repas spectacle de la Battère avec René Casenave, Jean Michel Zanotti. 16h00 : Tiercé des Cochons, concours du cri du cochon, avec la participation du champion de France, exposition de vieilles machines, marché fermier, tonte de moutons.

La journée : 55 euros (transport, casse-croûte, visite du musée, dégustation Jurançon, repas spectacle).

Réservation auprès de René Lindmann avant le 30 juin 2010 au 05 53 58 70 83 (port. 06 89 66 58 73) ou auprès de Vierge Evasion (le bourg 24170 Grives) au 06 07 14 58 48.



CONCERT 14 AOUT

Voici plusieurs années à présent que M. Robert ATKINS, pianiste de renommée internationale, nous fait l'honneur d'interpréter des oeuvres classiques en l'Eglise d'Eyrenville. Pour tous les amateurs de musique classique et les curieux, rendez-vous le SAMEDI 14 AOUT à partir de 17 heures. L'entrée du concert est libre, mais si vous souhaitez participer, cela permettra de couvrir les frais de concert notamment la location du piano.

A l'issue du concert une collation vous sera proposée sur la place d'Eyrenville ou à la Salle des Fêtes suivant le temps.

BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS - ACTIVITES

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte. Renseignements M. Ballety tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

Philippe Sallès, moniteur de danse vous accueille à la salle des fêtes selon les horaires suivants :

- de 19h30 à 20h30 : **Salsa portoricaine** niveau 1 : nouvelle danse pratiquée cette année,
- de 20h30 à 21h30 : Danse de salon niveau 1
- de 21h30 à 22h30 : Danse de salon niveau 2

Renseignements : 05 57 41 29 55 ou 06 86 32 82 38

Les Amis de l'école : tel : 09 70 45 76 68

Club Déco Facile : tel : 05 53 57 19 15

Comité des fêtes (Lou Fiestou) :

tel : 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de gym :

Les cours « ABDO- FESSIERS » du lundi soir et mercredi soir s'arrêtent fin juin (dernier cours lundi 28 juin), et ne reprendrons pas à la rentrée de septembre. Mon organisation personnelle, en rapport avec mes enfants, ne me permettra plus d'être disponible ces soirs là.

Je remercie routes celles qui ont participé et apporté leur bonne humeur ! Et pour elles un dernier mot : «Et on pense au ventre !!!»

Un deuxième cours : « GYM DOUCE » débutera en septembre. Les horaires en seront modifiés : les cours auront lieu les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de Bouniagues. Sur ces deux cours hebdomadaires, il y aura un cours classique, tel qu'il se pratique déjà, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

En juillet et août, les cours actuels du mardi matin de 10h à 11h sont maintenus.

Pour tout renseignement contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

FEU DE LA SAINT-JEAN

Etant donné les averses en continu du samedi 19 juin, la **SOIREE GRILLADES** organisée par le comité des fêtes n'a pas pu avoir lieu ; cette soirée est repoussée au **samedi 3 juillet**

A cette occasion on fera brûler le feu de la Saint Jean.

Tous les Bouniaguais sont attendus à cette soirée.

PETANQUE

L'idée de **recréer un club de pétanque** pour Bouniagues et ses environs pourrait être sympa...

Les personnes intéressées peuvent prendre contact au 05 53 57 96 55

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

Tous à la Bodega d'Issigeac le mardi 13 juillet au soir !

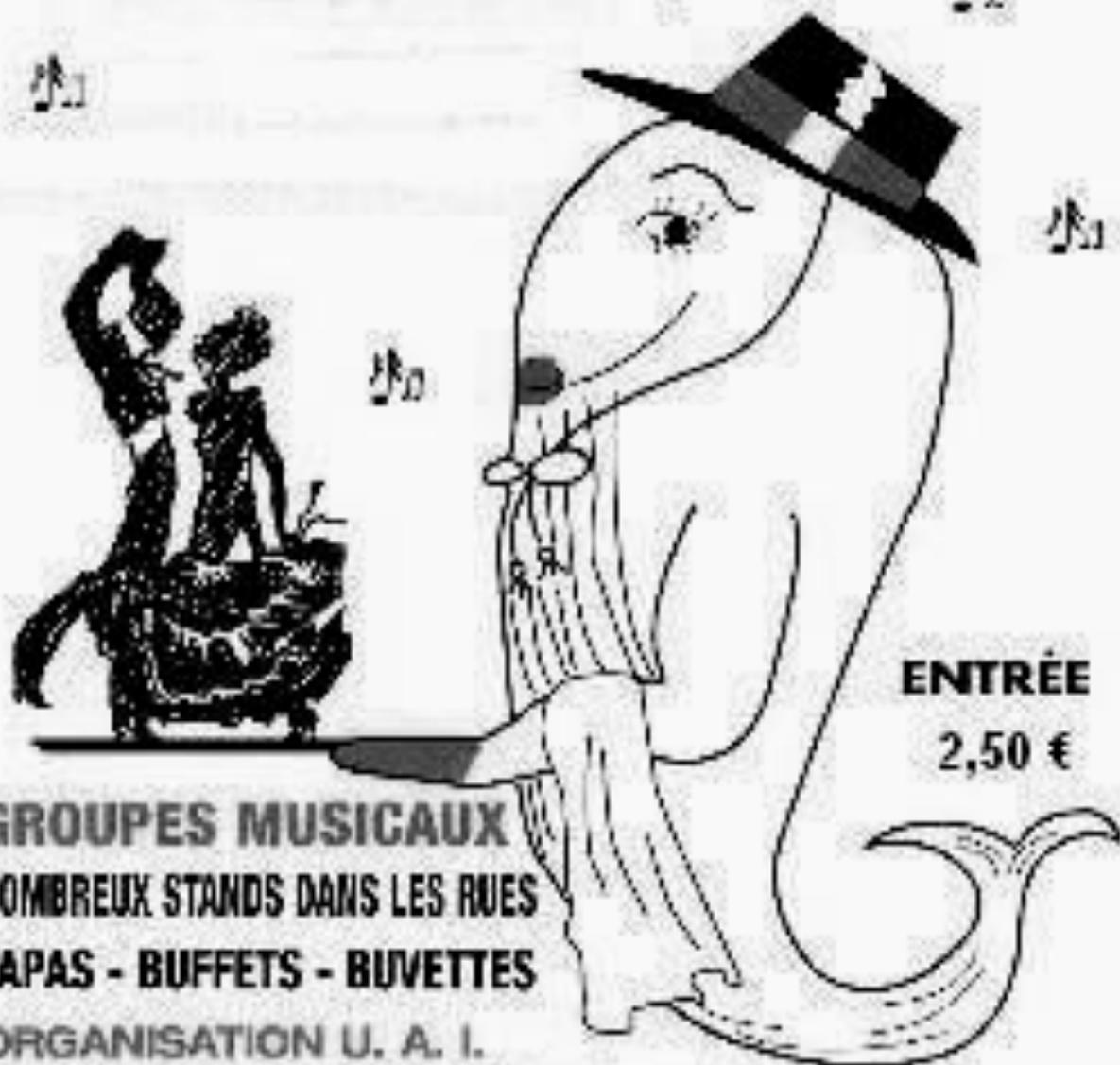


ISSIGEAC EN BODEGA

à partir de 18 heures

MARDI 13 JUILLET

BANDAS



ENTRÉE
2,50 €

GROUPES MUSICAUX
NOMBREUX STANDS DANS LES RUES
TAPAS - BUFFETS - BUVETTES
ORGANISATION U. A. I.

Animée par les Associations Locales

CONNE DE LABARDE

PIQUE NIQUE DES « 2 » LABARDE

DIMANCHE 18 JUILLET

Pique nique des "2" LABARDE....

A partir de midi, venez nombreux retrouver les habitants de St CERNIN sur la route de la gare....Le partage du pique-nique est de rigueur dans la plus grande convivialité de voisinage. L'apéritif et le café vous seront offerts. A NE PAS MANQUER !

C'EST LA FETE AU VILLAGE

DIMANCHE 08 AOUT

C'EST LA FETE AU VILLAGE !

Diverses animations au cours de la journée.

Le soir, repas animé par des chanteurs du Cabaret Nostalgie : récital de chansons d'hier à aujourd'hui.

Puis....soirée dansante !

De plus amples renseignements vous seront donnés dans la Gazette du mois prochain.

Retenez cette date dans vos agendas DIMANCHE 8 AOUT



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME

DU 30 JUIN AU 04 AOUT 2010

Exposition « MÉTISSAGES ET OSIER »
d'Olivier LOULOU et Olivier THIBAUT

Tressage, Vannerie, Sculpture

Dans les salles du Caveau de l'Office du
Tourisme

Vernissage le 29 juin 2010 à 18h30

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 AOUT 2010

30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA FOIRE

AUX ANTIQUITES ET A LA BROCANTE

Comme tous les ans vous aurez l'occasion de retrouver 70 professionnels réunis sur deux jours pour vous proposer meubles, vaisselle, tableaux, objets divers....

Buvette sur place.

A noter cette année la présence exceptionnelle de Pierre BELLEMARE lors de cette manifestation.

DIMANCHE 18 JUILLET 2010

**FOIRE AU PANIER
ET A LA VANNERIE**

17^{ème} rendez vous des vanniers à Issigeac pour vous présenter leurs créations traditionnelles ou contemporaines.

Animation pour enfants « Manège Imaginaire ». Possibilité de restauration sur place.

L'entrée est à 2 euros pour les plus de 12 ans, incluant la participation à la tombola. (Lots de vannerie à gagner).

Afin d'animer le village à cette occasion, n'hésitez pas à décorer vos fenêtres, vos portes ou vos vitrines de paniers et vanneries.

Dans le cadre de la Foire aux Paniers, l'Office du Tourisme lance un appel à bénévoles : ayant besoin de renfort pour la mise en place de cette manifestation, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Aussi, si vous disposez d'un peu de temps pour proposer votre aide, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Office du Tourisme (05.53.58.79.62), ou de Mme Canaux (05.53.58.72.87). Un grand merci d'avance.

VISITES GUIDÉES D'ISSIGEAC

En juillet et en août, l'Office du Tourisme propose une visite guidée tous les jeudis matins à 11h (sur réservation).

Possibilité de visite les autres jours, sur demande, en fonction de la disponibilité des guides bénévoles.

Tarifs : 3,50 € par personne, tarif réduit pour groupes 2,50 €.

ACCES INTERNET

Nous vous rappelons que l'Office du Tourisme propose un **ACCÈS INTERNET** à la disposition des visiteurs. N'hésitez pas à venir consulter vos courriels, effectuer vos démarches, etc...aux horaires d'ouverture de l'Office : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 13h. Tarif : 1 € les 15 minutes.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac - Place du Château - 24 560 ISSIGEAC
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 - ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr